



GRILLE D'ÉVALUATION POUR LES PORTS

Gestion des engins de pêche usagés

	GESTION	INSTALLATIONS	SENSIBILISATION
Niveau 1	<ul style="list-style-type: none"> Le gestionnaire portuaire veut améliorer le recyclage. Il n'y a pas encore de stratégie ou de mesure concrète mise en place. Il n'y a pas de suivi du flux des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> Des poubelles ou des big-bags sont disponibles pour le recyclage du plastique. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pêcheurs et le personnel du port sont peu informés et ils ne maîtrisent pas la préparation des engins de pêche pour le recyclage.
Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> Le gestionnaire portuaire a fixé des objectifs pour augmenter les taux de recyclage. Les flux de déchets sont mesurés et analysés. Les quais sont régulièrement nettoyés afin d'éviter que les déchets ne soient rejetés à la mer. 	<ul style="list-style-type: none"> Des conteneurs ou poubelles dédiés sont disponibles pour le recyclage des engins de pêche usagés. Les dépôts sauvages sont limités grâce à la mise en place d'une zone dédiée pour les déchets. Des amendes sont appliquées en cas de dépôt sauvage. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pêcheurs et le personnel du port sont informés sur la manière de préparer les engins de pêche usagés pour le recyclage et sur la manière de trier les déchets.
Niveau 3	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de recyclage sont systématiquement atteints et revus à la hausse. Les contrats de gestion des déchets sont régulièrement actualisés. Le flux des déchets est contrôlé et les économies réalisées grâce au recyclage par rapport à l'enfouissement des déchets sont prises en compte. Le contrôle du flux des déchets est assuré, et les économies réalisées grâce au recyclage, en comparaison avec l'enfouissement, sont répercutées dans la redevance. Le port est bien entretenu, les sites de réparation sont nettoyés et des mesures de lutte contre la pollution sont mises en place. 	<ul style="list-style-type: none"> Les conteneurs dédiés sont bien signalés, largement utilisés par les pêcheurs et le personnel et vidés dès que c'est nécessaire. Les engins de pêche usagés sont démontés et stockés séparément avant d'être collectés. Différents types d'engin de pêche usagé sont recyclés. La signalisation et la vidéosurveillance des installations minimisent la contamination des matières à recycler. Le personnel du port dispose du temps et des ressources nécessaires pour préparer les engins de pêche usagés au recyclage (démontage, nettoyage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Les pêcheurs et le personnel du port sont informés sur le processus de recyclage et connaissent les avantages pour l'environnement marin. La communication entre les acteurs du port est encouragée. Une collaboration existe avec les ports voisins pour coordonner les collectes et échanger sur les problématiques rencontrées.